

Commune de SAINT-MIHIEL (55)

REVISION DU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes







Dossier	Arrêt
---------	-------

Document conforme à la délibération du Conseil municipal du arrêtant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

M. le Maire

Sommaire :

1- ANNEXES SANITAIRES	3
2- EMPLACEMENTS RESERVES	4
3- SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	7
4 - PLANS DES RESEAUX	11
5 - INNONDATIONS	11
6 - COEFFICIENT DE BIOTOPE	11
7 - NUANCIER DE L'UDAP	11
8 - RISQUES TECHNOLOGIQUES	11

1- Annexes sanitaires

Alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable est assurée par cinq sources d'alimentation (Fontaine des Carmes, Fontaine des Gaumont, Forage Chatipre, Source des Carmes et Source Versel) et distribuée en DSP par Véolia France.

Le dernier relevé en date du 14 mai 2019 fait état d'une conformité bactériologique et physico-chimique, mais ne satisfaisant pas aux références de qualité microbiologique règlementaires en vigueur en raison de la présence de germes de type coliformes. Toutefois, la présence seule et en faible nombre de coliformes, en l'absence de tout autre germe d'origine fécale ne présente pas de risque sanitaire pour le consommateur.

Assainissement

L'assainissement collectif est assuré en DSP par Véolia France. La station d'épuration est située sur la commune de Chauvoncourt

■ Défense incendie

La commune est couverte par un réseau de 44 poteaux incendies à disposition des services de lutte et défense contre l'incendie.

■ Gestion des déchets

La communauté de communes du sammiellois exerce la compétence de collecte et de gestion de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Ces missions sont assurées pour toutes les communes de la communauté de communes du Sammiellois.

La collecte des ordures ménagères a lieu deux fois par semaine, en porte à porte auprès de l'ensemble des habitants du territoire, et une fois par semaine pour la collecte du tri sélectif.

Des points de tri sont répartis sur le territoire communal notamment pour la collecte du verre.

La déchetterie est située route de Bar le Duc, sur la zone d'activités de Chauvoncourt.

2- Emplacements réservés

N°	DESTINATION	LOCALISATION	BENEFICIAIRE	SURFACE	ILLUSTRATIONS	ZONAGE PLU	
1	Élargissement de voirie	Chemin rural de Lunevaux		275 m²	89 87 85 80 81 30 7	Nj	
2	Élargissement de voirie	Rue de la Prairie		338 m²	7 7 7 8 2 2 5 5 5 5 5 1 6 8 7 4 8 4 8 4 8 4 8 4 8 4 8 8 4 8 8 8 8	02 400 #3/2 3.1 403 408 408 408 408 408 502	
3	Élargissement de voirie	Chemin de la Garenne		1041 m²	21 23 24 25 26 26 27 22 3 27 27 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28		234

4	Création de voirie	Rue de la Petite Fin	657 m²	28 29 302 411 302 411 303 410 410 410 410 410 410 410 410 410 410	UC	
5	Création de voirie	Route de Woinville	630 m²		UC	
6 + 7	Élargissement et création de voirie reliant la rue Porte à Metz et le Chemin des Otages	« Chemin derrière Bel Air » et début du « chemin des Usages »	2422 m²	572 142 1 572 143 38 575 145 43 38 575 146 44 575 146 44 685 146 44 42 39 151 657 152 153 NJ 155 154 NJ 155 154 NJ 155 154 160 53	A 47 48 8	
8	Élargissement de voirie	Début du « chemin rural de Bel Air »	100 m²	572 142 506 573 140 574 844	UC 2AU	

9	Élargissement de voirie	Rue du Fond de la Vaux	116 m ²	Aa
1 0	Élargissement de voirie	Ruelle de Morguesson	297 m ²	UA
1 1	Création d'un accès	Chapelle avenue de la 40 ^{ème} division	754 m ² 95 96 97 97 97 97 97 97 97 97 97	UC UC

3- Servitudes d'Utilité Publique

Tabl	leau correspondant au plan des servitudes dressé le : 29/11/2018	Commune de Saint-Mihiel Tableau des servitudes d'utilité publique classées par service gestionnaire	
1	Désignation	Textes réglementaires	
	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Code du Patrimoine : Articles L621-1 à L621-22, L621-29-1 à L621- 69 à R621-91, R621-97, L621-25 à L621-29, L621-29-1 à L621-29-8, R.621-91, R621-97, L621-30, L621-31, R621-92	
Ŧ	- Monument classé : Ancien Palais Abbatial (galeries du cloître)	Façades et toitures, les deux salles capitulaires au rdc et les deux	Arrêté Ministériel du 19/03/1982
•	- Monument classé : Eglise Saint Etienne		Arrêté Ministériel du 27/08/1907
P	- Monument classé : Eglise Saint Michel (And	cienne église abbatiale)	Arrêté Ministériel du 19/03/1982
P	- Monument classé : Maison aux Gargouilles rue)	- Ancien Hôtel de Faillonnet (Façades et toitures, corps de logis sur	Arrêté Ministériel du 19/05/1994
P	- Monument classé : Maison du Roi (La façad	le)	Arrêté Ministériel du 10/09/1913
F	- Monument classé : Maison Ligier-Richier (le	plafond sculpté)	Arrêté Ministériel du 11/06/1921
P	- Monument inscrit : Ancien hôtel de Gondrec mur de clôture, la grille)	ourt (Totalité de l'immeuble, la maison d'habitation avec la cour, le	Arrêté Préfectoral du 09/09/1992
P	- Monument inscrit : Ancien Hôtel de Ville (fac	pades sur rue)	Arrêté Ministériel du 23/12/1928
F	- Monument inscrit : Ancien Palais Abbatial : escalier d'honneur et sa rampe)	(Aile Sud, rue du Palais de justice : Bibliothèque avec son décor,	Arrêté Ministériel du 07/10/1975
F	- Monument inscrit : Ancien prieuré Saint Thié du Cloître)	bault et Couvent des Minimes (Bâtiment nord, bâtiment ouest, l'aire	Arrêté Préfectoral du 27/02/1989
*	- Monument inscrit : Domaine de l'ancien Hôt	el de Rouyn (Immeuble dans sa globalité ainsi que le jardin)	Arrêté Préfectoral du 22/09/1995
•	- Monument inscrit : Fronton central du quart	ier Colson-Blaise	Arrêté Ministériel du 24/10/1929
ø	- Monument inscrit : Immeuble dit "Café des	arcades" (façade sur rue et arcades)	Arrêté Ministériel du 09/11/1984
P	- Monument inscrit : Immeuble dit "Hôtel de E pavillons)	Bousmard" (Immeuble dans sa totalité, y compris le jardin et ses deux	Arrêté Ministériel du 06/03/1995
9	- Monument inscrit : Immeuble, 17 rue Porte-	à-Metz (la cheminée)	Arrêté Préfet de Région du 05/11/2002
7	- Monument inscrit : Maison 29 rue Carnot (C	age d'escalier Renaissance)	Arrêté Préfectoral du 23/12/1926
9	- Monument inscrit : Maison aux Gargouilles bâtiment sur l'arrière et le jardin)	- Ancien Hôtel de Faillonnet (Cour intérieur, le second corps de	Arrêté Préfectoral du 31/07/1991
F	- Monument inscrit : Pavillon du XVIIIè s dans	le jardin, 8 ruelle de la tête d'or	Arrêté Ministériel du 24/12/1912
4	- Périmètre du monument classé : Menhir dit nord-est du territoire communal	"la Dame Schonne" situé sur la commune de VALBOIS touche le	Liste de 1887
tionn	aire et/ou service à consulter		

SAINT-MIHIEL - PLU - ESTERR

Servitude						
AC2	Désignation	Textes réglementaires				
	PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classée ou inscrits.	Code de l'Environnement : Arti	cles L341-1 à L341-15-1 et R341-1 e	et suivants		
4	- Site classé : Sept Roches dites "Dames de I	ssé : Sept Roches dites "Dames de Meuse"				
P	- Site classé : Vieux Chêne de la "Fontaine de	Arrêté Ministériel d	u 28/10/1927			
P	- Site inscrit : Promenade des Capucins et ses	s abords		Arrêté Ministériel d	u 10/09/1947	
Gestionna	ire et/ou service à consulter					
D.R.E.A.L Technopô		Augustin Fresnel	BP 95038	57071	METZ Cedex 3	
Servitude						
AS1	Désignation	Textes réglementaires				
	 PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales. 		cle L215-13 rticles L1321-2, L1321-2-1, R1321-6 7 et suivants, amêté du 26/02/2007,			
F	- Périmètres de protection (PPI/PPR/PPE) des Carmes, de Gaumont et du forage de Chatipré	captages des sources de Verzel	, des Carmes, des Fontaines des	Arrêté Préfectoral d	du 07/03/2005	
Gestionna	ire et/ou service à consulter					
Délégatio	n Territoriale de l'A.R.S. de la Meuse Site I	Notre Dame	11 rue Jeanne d'Arc - CS 5	0549 55013	BAR-LE-DUC Cedex	
Servitude						
EL3	Désignation	Textes réglementaires				
	- NAVIGATION INTERIEURE - Servitudes de halage et de marchepied.	Code General de la Propriete (des Personnes Publiques : Articles	L2131-2 a L2131-0		
P	- Canal de la MEUSE (ex Canal de l'Est Branci	he Nord)				
Gestionna	ire et/ou service à consulter					
	igables de France - Direction Imme e Nord-Est	uble Skyline - 169 rue Charles	III CO 80062	54036	NANCY Cedex	
Servitude EL7	Désignation	Toutes ef alementaires				
CL/	-	Textes réglementaires				
	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement des voies publiques.		ticles L112-1 à L112-8, L123-8, L12 -3 à R131-8 et R141-4 à R141-10	3-7, L131-4, L131-6, L14	H-3, R112-1 a	
P	- Rue de Morvaux (ex CVO n° 4)			Plan homologué le	19/08/1903	
P	- Rue des Abasseaux (ex CVO n°3)			Plan approuvé le 09	9/01/1869	
F	- Rues de Saulcy, du Marché, du Manège, des	Champs, du Four, des Tisserand	s, Basse des Fosses	Plan approuvé le 01	1/04/1925	
F	- Rues Jeanne d'Arc, du Calvaire, avenue de Pr	rocheville		Plan approuvé le 01	1/04/1925	
Gestionna	ire et/ou service à consulter					
Commune						
•	- RD 901 (de CHAUVONCOURT à la RD 964)			Plan approuvé le 08	3/07/1854	
F	- RD 901 (de la rue R. Poincaré à la sortie de S	SAINT-MIHIEL)		Plan approuvé le 10	0/02/1855	
P	- RD 901 (Rue de la Tête d'Or)			Plan homologué le	02/05/1905	
F	- RD 907 (de la RD 984 à la sortie de SAINT-M	IHIEL)		Plan homologué le	08/07/1854	
Œ	- RD 964			Décret du 08/07/18	74	

Place Pierre François Gossin - BP 514

Gestionnaire et/ou service à consulter Conseil Départemental - Hôtel du Département (ADA concernée)

SAINT-MIHIEL - PLU - ESTERR

55012 BAR-LE-DUC

Servitude Désignation Textes réglementaires - HYDROCARBURES LIQUIDES - Servitudes Code de l'Environnement : L555-16, L555-27, L555-28 et L555-29 relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines d'hydrocarbures liquides - Pipeline LAIMONT - ST BAUSSANT (Donges Melun Metz) Décret du 05/09/1955 Gestionnaire et/ou service à consulter Sté Française DONGES - METZ 47 avenue F. ROOSEVELT SFDM 77210 AVON Servitude 11sup1 Désignation Textes réglementaires Code de l'Environnement : L555-16,R555-30,R555-31 Code de l'Urbanisme : L101-2,L132-1 et 2, L151-1 et suivants, L153-60,L161-1 et suivants, L163-10,R431-16 - Servitudes prenant en compte la maitrise des risques autour des canalisations de transport d'hydrocarbures existantes exploitées par la Société Française DONGES-METZ (SFDM). - Pipeline LAIMONT - ST BAUSSANT (Donges Melun Metz) Arrêté Préfectoral du 21/03/2018 Gestionnaire et/ou service à consulter SEDM Sté Française DONGES - METZ 47 avenue F. ROOSEVELT 77210 AVON Servitude 13 Désignation Textes réglementaires - ENERGIE - Servitudes relatives au Loi du 15/06/1906 (art.12) transport de gaz naturel Loi nº46-628 du 08/04/1946 (art. 35) Loi nº2003-8 du 03/01/2003 (art 24) Décret n°67-886 du 06/10/1967 (art.1 à 4), décret n°70-492 du 01/06/1970, décret n°85-1108 du 15/10/1985 - Canalisation VIGNEULLES LES HATTONCHATEL - SAINT MIHIEL Diamètre Nominal 100

- Installation annexe située sur la commune : EMP-C-554630	
Gestionnaire et/ou service à consulter	

GRT Gaz - Pôle Exploitation Nord Est - Centre Travaux Tiers et Urbanisme Boulevard de la République - BP 34 62232 ANNEZIN Département Maintenance Données et Travaux Tiers

13SUP Désignation Textes réglementaires

- Servitudes prenant en compte la maitrise des risques autour des canalisations de l'Environnement : L555-16,R555-30,R555-31 Code de l'Urbanisme : L101-2,L132-1 et 2, L151-1 et suivants, L163-60,L161-1 et suivants, L163-10,R431-16 Code de la Construction Habitation Habitation Habitation

transport de gaz naturel existantes. Code de la Construction Habitation : R122-22 et R123-46

- Canalisation VIGNEULLES LES HATTONCHATEL - SAINT MIHIEL Diamètre Nominal 100 Arrêté Préfectoral du 24/03/2017

☞ - Installation annexe située sur la commune : EMP-C-554630
Arrêté Préfectoral du 24/03/2017

GRT Gaz - Pôle Exploitation Nord Est - Centre Travaux Tiers et Urbanisme Boulevard de la République - BP 34 62232 ANNEZIN
Département Maintenance Données et
Travaux Tiers

Servitude

4 Désignation Textes réglementaires

- ENERGIE - Senitudes relatives au Loi du 15/06/1908 (art. 12 et 12 bis) modifiée,
transport d'énergie électrique. Loi des Finances du 13/07/1925 (art. 298),
Loi n°46-628 du 08/04/1946 (art. 35) modifiée,
Décret n°67-886 du 06/10/1967 (art. 1 à 4), décret n°70-492 du 01/06/1970

Gestionnaire et/ou service à consulter

ENEDIS (ex ERDF) Agence Raccordement 2 Boulevard Cattenoz BP 30112 54602 VILLERS-LES-NANCY Electricité - Lorraine CU / AU Cedex

Ligne 83 kV N°1 SAINT MIHIEL - PIQUAGE A COMMERCY

Gestionnaire et/ou service à consulter
RTE - G.M.R. Lorraine 12 rue des Feivres 57070 METZ Cedex

INT1 Désignation Textes réglementaires

- SALUBRITE PUBLIQUE - Servitudes instituées au voisinage des cimetières. Code Général des Collectivités Territoriales : Articles L2223-5 et R2223-7 Code de l'Urbanisme : Article R425-13

- Cimetières communaux de ST-MIHIEL

Gestionnaire et/ou service à consulter

Gestionnaire et/ou service à consulter

Commune

Servitude							
PM1	Désignation	Textes réglementaires					
	 SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévis (PPRNP) et Plans de Prévention des R Miniers (PPRM). 				e Minier		
4	- PPRi Meuse, secteur de Saint-Mihiel (PPRi annexé au document d'urbanisme) Arrêté Préfectoral du 29/04/2005						
Gestionn	naire et/ou service à consulter						
D.D.T. de	e la Meuse	Parc Bradfer - 14 rue Antoine Durenne	CS 10501	55012	BAR LE DUC Cedex		
Servitude							
PM3	Désignation	Textes réglementaires					
	- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Technologique (PPRT).	Code de l'Environnement : Articles s R515-39 à R515-50, Loi n°2003-699 du 30/07/2003 (art Décret n°2005-1130 du 07/09/200	.5)	fiés par la Loi ENE n°2010-788	du 12/07/2010),		
9	- PPRt HUNTSMAN (PPRt annexé au	document d'urbanisme)		Arrêté Préfectoral d	u 28/03/2011		
Gestionn	naire et/ou service à consulter						
D. D. T. d	de la Meuse	Parc Bradfer - 14 rue Antoine Durenne	CS 10501	55012	BAR LE DUC Cedex		
Servitude							
PT1	Désignation	Textes réglementaires					
	 TELECOMMUNICATIONS - Servitude protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbation électro-magnétiques. 	Code de la Défense : Article L511		uticles L57 à L62-1 et R27 à R	39;		
P	- MAIZEY/La Pitancerie			Décret du 01/10/20	12		
Gestionn	aire et/ou service à consulter						
SGAMI -	EST	Espace Riberpray - rue Belle Isle	BP 51064	57036	METZ Cedex 01		
F	- SAINT MIHIEL/Côte de Bar			Décret du 25/07/19	66		
Gestionn	aire et/ou service à consulter						
T.D.F. DO	DEST 3 et 4	Le Plateau		54220	MALZEVILLE		
Servitude							
PT2	Désignation	Textes réglementaires					
	 TELECOMMUNICATIONS - Servitude protection des centres radio-électrique d'émission et de réception contre les obstacles. 			rticles L54 à L56-1; R21 à R26	et R39;		
**	- FH MELIGNY-LE-GRAND/Les Couch	ots à MAIZEY/La Pitanoerie		Décret du 01/10/20	12		
P	- MAIZEY/La Pitancerie			Décret du 01/10/20	12		
Gestionn	naire et/ou service à consulter						
SGAMI -	EST	Espace Riberpray - rue Belle Isle	BP 51064	57036	METZ Cedex 01		

obstacles.					
FH MELIGNY-LE-GRAND/Le	Décret du 01/10/2012				
- MAIZEY/La Pitancerie	Décret du 01/10/2012				
Gestionnaire et/ou service à consulter					
SGAMI - EST	Espace Riberpray - rue Belle Isle	BP 51064	57036 METZ Cedex 01		
- FH EUVILLE/Derrière la Carri	Décret du 22/11/1989				
- MAIZEY/La Pitancerie			Décret du 22/11/1989		
Gestionnaire et/ou service à consulter					
Orange (France Télécom)	101 rue de Louvois	BP 2830	51058 REIMS Cedex		
- SAINT MIHIEL/Côte de Bar	Décret du 04/02/1985				
Gestionnaire et/ou service à consulter					
T.D.F. DO EST 3 et 4	Le Plateau		54220 MALZEVILLE		

Servitude					
PT3	Désignation	Textes réglementaire	es		
	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Code des Postes et de	es Communications Electroniques : Articl	les L45-9, L48 et R20-55 à i	R20-62
7	- Artères en pleine terre				
Gestionn	aire et/ou service à consulter				
Orange (I	France Télécom) U.I.R.	6 avenue Paul Doumer	BP 213	54506	VANDOEUVRE Cedex
Servitude					
T1	Désignation	Textes réglementaire	25		
	- COMMUNICATIONS - VOIES FERRE Servitudes relatives aux voies ferrées.		ur la police des chemins de fer (art.1 à11 ière : Articles L123-6 et R123-3; L114-1 à		s; R141-1 et suivants
P	- Ligne LEROUVILLE à PONT MAUGIS				
Gestionn	aire et/ou service à consulter				
SNCF IMP Territoria	MOBILIER - Direction Immobilière ile Est	20 rue André Pingat	CS 70004	51096	REIMS Cedex

Carte: Cf. fichiers joints

4- Plans des réseaux

Voir fichiers joints

5- Inondations

En matière de prévention des risques, la doctrine de l'Etat est la suivante :

■ En zone naturelle : ces zones doivent être préservées de toute urbanisation.

Aucun aménagement dans les zones inondables quel que soit l'aléa, sauf pour les équipements publics qui ne peuvent être réalisés ailleurs.

■ En zone urbanisée : on peut construire en zone inondable lorsque l'aléa est faible à moyen avec les prescriptions d'usage (cote de plancher, mise à l'abri des équipements sensibles, etc...).

En secteur d'aléa fort à très fort, aucun aménagement nouveau n'est possible à l'exception des zones d'activité où les extensions limitées des constructions existantes peuvent être autorisées.

La commune de SAINT-MIHIEL est concernée par l'inondation de la Meuse soumise à un Plan de Prévention du Risque Inondation.

Cartes: Cf. fichiers joints

6- Coefficient de biotope

La commune est concernée par la mise en place du coefficient de biotope. La méthode de calcul est précisée dans la fiche méthode de l'ADEME. (*Cf. fichiers joints*)

7- Nuancier de l'UDAP

Voir fichier joint

8- Risques technologiques

Voir fichiers joints